



FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

# Diplôme d'études supérieures de 2e cycle spécialisées en médecine (Dermatologie)

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* (à l'exception de la rubrique intitulée « Document(s) requis pour l'admission ») constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 1 novembre 2017. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

## PRÉSENTATION

### Sommaire\*

\*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminements ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaître les spécificités d'admission par cheminements, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

**CYCLE**

2e cycle

**CRÉDITS**

crédit(s)

**TRIMESTRE(S) D'ADMISSION**

Été

**RÉGIME DES ÉTUDES**

Régulier

**RÉGIME D'INSCRIPTION**

Temps complet

**LIEU**

Campus de la santé Sherbrooke

**PARTICULARITÉ\***

Ouvert aux personnes étudiantes  
internationales en régime régulier

\* Peut varier pour certains cheminements ou concentrations.

## Renseignements

- 819 821-8000, poste 73774
- 819 564-5369 (télécopieur)
- [programmedermato-fmss@usherbrooke.ca](mailto:programmedermato-fmss@usherbrooke.ca)

## INFORMATION(S) GÉNÉRALE(S)

La durée et le profil des études indiqués peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

### Objectif(s) général(aux)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

[USherbrooke.ca/admission](http://USherbrooke.ca/admission)

- d'acquérir une formation spécialisée en dermatologie la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la dermatologie tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de spécialisation.

## Objectif(s) spécifique(s)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les attitudes requises pour déterminer avec compétence si une personne est affectée par une ou des conditions relevant de la dermatologie et pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention, et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra :

- posséder des connaissances théoriques au sujet des maladies de la peau, des muqueuses et des phanères et des maladies transmises sexuellement, de la dermatologie et des sciences de base (physiologie, biochimie, photobiologie, génétique, immunologie);
- posséder les connaissances théoriques de l'immuno-pathologie;
- prendre en charge les patientes et patients externes ou hospitalisés, pouvoir rédiger des observations complètes, demander ou effectuer tous les examens, l'investigation et élaborer une thérapeutique;
- posséder les connaissances théoriques et pratiques de la dermatologie industrielle (utilisation des tests épicutanés);
- connaître la photobiologie et ses applications pratiques;
- posséder des connaissances théoriques et pratiques en chirurgie dermatologique, y compris les biopsies, la chirurgie mineure, l'électrocoagulation et la cryothérapie;
- posséder les connaissances théoriques en laserthérapie;
- participer à l'enseignement et s'intégrer à l'équipe médicale à titre de médecin traitant et de consultante ou de consultant auprès de ses collègues;
- démontrer des capacités à communiquer avec le personnel et les patientes et patients;
- savoir interpréter les résultats de laboratoire spécifiques à la dermatologie (ex. KOH, Tzanck, frottis, etc.)

### DURÉE DES ÉTUDES

Cinq ans. Dont les trois dernières années seront complétées dans le programme de dermatologie soit à l'Université de Montréal ou l'Université Laval, au choix de la candidate ou du candidat, selon une entente interuniversitaire.

### PROFIL DES ÉTUDES

Les études spécialisées en dermatologie se composent principalement de stages auxquels s'ajoutent, en s'intégrant ou en se juxtaposant, des activités d'apprentissage théorique non mentionnées ci-après. La durée des stages est exprimée en nombre de périodes, chacune de celles-ci compte quatre semaines.

Ce programme d'études spécialisées en dermatologie ne conduit pas à l'obtention d'un diplôme de l'Université de Sherbrooke.

Le profil des études suivant décrit les deux premières années de formation, les trois dernières années étant complétées dans le programme de dermatologie soit à l'Université de Montréal ou à l'Université Laval, qui, selon leurs exigences, pourront émettre le diplôme.

Stage	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Allergie-immunologie	2	–
Dermatologie adulte	8	–
Endocrinologie	1	–
Gastroentérologie	1	–
Gériatrie	1	–
Hémato-oncologie	1	–
Maladies infectieuses	2	–
Médecine interne	2	–
Médecine vasculaire	1	–
Néphrologie greffe	1	–
Pathologie	1	–

Stage	Nombre de périodes obligatoires	Nombre de périodes à option
Pédiatrie générale	2	–
Plastie	1	–
Rhumatologie	1	–

## STRUCTURE DU PROGRAMME

## ADMISSION ET EXIGENCES

### LIEU(X) DE FORMATION ET TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

#### Condition(s) générale(s)

Détenir un grade de 1<sup>er</sup> cycle en médecine d'une université canadienne ou américaine agréée.

Produire un certificat d'admissibilité du Collège des médecins du Québec dans le cas d'un diplômé d'une université autre que canadienne ou américaine agréée.

### EXIGENCES D'ADMISSION

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le Comité d'admission juge nécessaire d'obtenir d'une candidate ou d'un candidat de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

#### Critère(s) de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité d'admission du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant selon les critères déterminés par le programme, tel que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue d'admission, les lettres de références, la lettre de motivation et tout autre critère jugé pertinent par le programme. Toute formation universitaire additionnelle au grade de 1<sup>er</sup> cycle en médecine est également considérée.

### RÉGIME(S) DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet